



Le bilan du président

Des résultats probants et une prochaine saison chargée

Par **Denis Charron**
Président du C.A. du CAPSC

Déjà l'été et le temps de faire une pause avant de reprendre le collier de plus belle ! Avant de se souhaiter du bon temps, laissez-moi dresser le bilan de nos actions des derniers mois.

Voici maintenant une année entière que les nouvelles équipes de gestion et d'administration sont en place et que nous veillons à remplir les engagements que nous avons pris.

Rappelons-nous qu'en mars 2014, les membres du conseil d'administration avaient décidé de suspendre les activités de l'organisme, le temps de procéder à sa restructuration complète.

Nous devons agir de la sorte afin d'assurer l'avenir de notre organisme dont la pertinence au sein de la communauté des personnes aînées de Pointe-Saint-Charles a été confirmée lors des orientations stratégiques, à l'été 2014.

La période qui vient de s'écouler s'est révélée fertile en nouveautés.

Toutefois, autant d'innovations ne peuvent se faire sans devoir effectuer de temps à autres un retour sur les objectifs. Il convient également de se remémorer les intentions de l'exercice qu'on avait estimé nécessaire et ce, de manière unanime.

Les actions mises de l'avant et ayant pour toile de fond le processus de restructuration ont été nombreuses.

Je mentionne, entre autres choses, notre toute première initiative significative soit, la nouvelle dénomination de l'organisme. Connue auparavant comme le Service de bénévoles du 3e âge de Pointe-Saint-Charles, nous avons fièrement dévoilé notre nouvelle identité le 3 octobre dernier.

J'évoque aussi la reprise des activités sociales – sans parler de leur grande diversité – destinées aux aînés. Et tout cela avec le soutien d'une équipe de bénévoles extrêmement dévoués !



L'impact de la contribution de ces personnes est évident car, notre équipe de bénévoles a effectué près de 60 visites d'amitié grâce à l'ajout de neuf recrues depuis l'automne dernier !

Quant aux aînés désireux de socialiser, ils ont pu choisir parmi un calendrier d'activités saisonnières et régulières qui ne cesse de se bonifier : une vingtaine d'activités ont été présentées au cours des derniers mois et quelque 260 personnes y ont participé. Et c'est sans compter que nous planifions déjà l'addition de nouveaux services communautaires en 2015-2016 !

En terminant, je veux vous rappeler que des activités sociales auront lieu même durant la période estivale. Soyez donc nombreux au rendez-vous dans une atmosphère de chalet en ville !

Bon été à toutes et à tous et revoyons-nous à la rentrée !



Centre des aînés
de
Pointe-Saint-Charles



Mieux-être • Autonomie • Équité

Pour les 50 ans et plus

Sommaire :

- Crédit d'impôt pour solidarité : Vous pourriez y avoir droit **Page 2**
- Projet de mémoire collective de Pointe-Saint-Charles **Page 3**
- Consultez le calendrier pour tout savoir sur les activités sociales à venir, au Centre et ailleurs **Page 4**

Dans ce numéro :

Les actualités	2
Les projets	3
Calendrier • Communiquez avec nous	4

À retenir :

30 juillet ET 27 août 2015

À la soupe ! communautaire : Party HOT DOGS !

Hot dogs • Tournoi de sacs de sable • Le chalet en ville !

**GRATUIT
DÈS MIDI**

20 août 2015

Le Café-Croissants «allégé»:

Pour le simple plaisir de se rencontrer autour d'un bon café.

**GRATUIT
DÈS 9 H 30**

Consultez notre **Rapport d'activités 2014-2015** au
<http://capstcharles.org/qui-sommes-nous/rapport-dactivites/>

Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés : vous pourriez y avoir droit

Par **Pierre Riley**

Coordonnateur du CAPSC

Si vous avez 70 ans ou plus, vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Ce crédit d'impôt remboursable s'applique aux dépenses engagées en vue d'obtenir des services de maintien à domicile et il peut vous être accordé même si vous n'avez pas d'impôt à payer.

Description

Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés consiste en une aide fiscale accordée aux aînés en vue de faciliter leur maintien à domicile et, ainsi, prévenir ou retarder leur hébergement dans le réseau public de la santé et des services sociaux.

Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, basé sur certaines dépenses payées pour obtenir des services de maintien à domicile. Toutefois, le montant des dépenses admissibles relatives à des services inclus dans le loyer d'une personne habitant un immeuble de logements ou une résidence privée pour aînés est établi sans que le coût réellement payé pour ces services soit pris en compte.

Le crédit d'impôt peut être reçu à l'avance, par versements anticipés.

Note

Depuis le début de l'année d'imposition 2013, le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée est nommé *crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés*.

Services admissibles

Les services admissibles sont divisés en 2 catégories :

- **les services d'aide à la personne**, qui permettent son maintien à domicile ou sont essentiels à celui-ci (ex. : soins infirmiers, soins d'hygiène, services de préparation de repas et, depuis 2013, service de télésurveillance et de repérage par GPS);
- **les services d'entretien et d'approvisionnement**, qui sont fournis à l'égard d'une habitation ou du terrain sur lequel se trouve l'habitation (ex. : entretien ménager, entretien des vêtements et du linge de maison, entretien mineur à l'extérieur). Les services admissibles peuvent varier selon les circonstances.

Déménagement

Le montant du crédit d'impôt varie en fonction du type d'habitation dans lequel la personne demeure et du loyer qu'elle paie. Ainsi, un déménagement ayant eu lieu dans l'année peut modifier le montant du crédit versé.

La personne qui déménage doit en aviser Revenu Québec. De plus, elle doit habituellement remplir une nouvelle demande de versements anticipés et la lui transmettre.

Lors du décès

Si le bénéficiaire décède, le liquidateur de la succession doit en aviser Revenu Québec. En effet, Revenu Québec doit cesser les versements pour éviter au liquidateur ou aux héritiers de devoir rembourser des sommes versées en trop.

Si le bénéficiaire décédé a un conjoint survivant admissible, ce dernier peut demander le crédit dans sa déclaration de revenus ou faire une demande afin de recevoir le crédit par anticipation pour le reste de l'année.

Si le conjoint du bénéficiaire décède, le liquidateur de la succession doit aussi en aviser Revenu Québec. Ce dernier rajuste alors les versements que reçoit le bénéficiaire.



Besoin d'aide pour comprendre le Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés ?



**Communiquez avec nous !
Centre des aînés de
Pointe-Saint-Charles
514.933.5826**



Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, basé sur certaines dépenses payées pour obtenir des services de maintien à domicile.

SOURCE

Gouvernement du Québec /
Espace Citoyens
<http://www4.gouv.qc.ca/FR/portail/citoyens/evenements/aines/pages/credit-impot-maintien-domicile.aspx>

Un nouveau projet à Pointe-Saint-Charles Histoires et mémoires des gens de mon quartier

Par **Hélène Deslières**

Animatrice et responsable du secteur alphabétisation, Carrefour d'éducation populaire de PSC

Le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles met sur pied un projet novateur en alphabétisation populaire.

Le projet *Histoire et mémoires des Gens de mon quartier* vise la participation des adultes du Sud-Ouest, faiblement alphabétisés ou non, à la cueillette de témoignages et la prise de parole.

Les multiples mutations de PSC

Le quartier Pointe-Saint-Charles, berceau de l'industrialisation du Canada, peuplé d'ouvriers anglophones et francophones, a subi de nombreuses transformations au cours des décennies. La fermeture du canal de Lachine a eu un impact considérable sur les conditions de vie de ses habitants. Plus récemment, la proximité du centre-ville en a fait un terrain de choix pour les développeurs de grands projets immobiliers de luxe.

En collaboration, entre autres, avec la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles, le Carrefour souhaite recueillir les mémoires des aînés de la Pointe, des témoins privilégiés de ces transformations.

Les cueilleurs de mémoire

Hélène Deslières, responsable du secteur alphabétisation du Carrefour, est l'instigatrice du projet : « Les participants deviendront

des cueilleurs de mémoire. Ils seront initiés aux techniques d'entrevues et au traitement de l'information ».

À terme, le Carrefour souhaite rendre accessible les résultats de cette démarche. « *L'objectif est que la communauté s'approprie la parole et l'histoire des gens et du quartier. Nous espérons produire des panneaux, avec des photos et des témoignages, qui pourraient être installés dans un lieu public. Nous souhaitons en faire un espace de rencontre entre les générations et les cultures.* »

Un premier contact

Le 6 juin dernier, la population aînée du quartier a pu prendre connaissance du projet, lors de l'événement « Cap sur le Sud de la Pointe ».

À cette occasion, l'animatrice et responsable des entrevues auprès des aînés, Nora Golic, a rencontré les citoyens afin de répondre aux questions et échanger avec chacun.

À venir ...

Une seconde rencontre d'information à propos du projet *Histoire et mémoires des Gens de mon quartier* aura lieu en septembre prochain.

Tous les détails suivront bientôt.



Histoire et mémoires des Gens de mon quartier est rendu possible grâce à la contribution du syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM).

« Nous avons été particulièrement séduits par le projet *Histoires et mémoires des Gens de mon Quartier* qui favorise l'inclusion dans leur milieu de personnes souvent exclues en raison de l'analphabétisme, de même que l'établissement de liens entre les résidents du quartier de longue date et ceux nouvellement arrivés ».

Marie Bourque,
vice-présidente du SPPMM



Communiquez avec le
Carrefour d'éducation populaire de PSC
514.596.4444

**HISTOIRE ET MÉMOIRE
DES GENS DE MON QUARTIER**

Voulez-vous raconter votre histoire ?
Voulez-vous être journaliste d'un jour ?

**POUR PARTICIPER AU PROJET,
CONTACTEZ LE CARREFOUR :
(514) 596-4444**

SHPSC
Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles

SPPMM
Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal



À votre calendrier

Jeudi 30 juillet – 12 h 00

À la Soupe ! communautaire : Party de hot dogs

Venez souligner avec nous la belle saison dans une ambiance de chalet !

Gratuit • + : Tournoi de sacs de sable • 11 h 45 : Inscription

Jeudi 20 août – 9 h 30

Le Café-Croissants « allégé »

Un petit-déjeuner continental pour le plaisir de se retrouver autour d'un bon café.

Les ateliers et les conférences font relâche durant l'été.

Gratuit • 9 h 15 : Inscription

Jeudi 27 août – 12 h 00

À la Soupe ! communautaire : Party de hot dogs

L'été n'est pas fini et on remet ça !

Gratuit • + : Tournoi de sacs de sable • 11 h 45 : Inscription

Tout au même endroit :

Salle communautaire, Résidence André-Laurendeau

2431, rue Saint-Charles, au sous-sol

Réservez dès maintenant : 514.933.5826

Information sur Lignes de vies notre bulletin électronique

Responsables

- Pierre Riley, coordonnateur
- Anthony Voisard, responsable des services et des bénévoles

Collaborations à ce numéro

Denis Charron, président du C.A. du Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles

Hélène Deslières, Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

Conception • Rédaction • Révision

Patricia Morin

ABONNEZ-VOUS !

info@capstcharles.org

Prochain numéro

Septembre 2015

BOTTIN



Centre des aînés
de
Pointe-Saint-Charles

Mieux-être • Autonomie • Équité



▶ **Activités sociales**

▶ **Visites d'amitié**

▶ **Aide aux formulaires**

▶ **Accompagnement
aux rendez-vous médicaux**

▶ **Accompagnement social**

Au carrefour des besoins des 50 ans et +



Renseignez-vous !

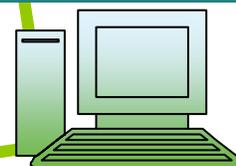
Du lundi au vendredi
514.933.5826



Communiquez avec nous

2431, rue Saint-Charles
(coin rue Roperly •
Métro Charlevoix)
Bureau 01
Montréal, QC
H3K 1E6

T. : 514.933.5826
Tc. : 514. 507.6540



www.capstcharles.org
info@capstcharles.org